

PERSPECTIVES *internationales*

CENTRE ÉTUDES INTERNATIONALES ET MONDIALISATION

Volume 5, Numéro 1

hiver 2004

Mot du directeur

le CEIM se consolide comme centre de recherche

Le colloque *Construire les Amériques* et le séminaire sur *La dimension sociale de l'intégration des Amériques* qui se sont tenus conjointement ont été le moment fort de nos activités d'automne. Réunissant de très nombreux chercheurs et praticiens de réputation internationale, ces deux activités auront permis de débattre de questions cruciales pour l'avenir des Amériques tout en nous donnant l'occasion d'établir ou de consolider des liens de recherche avec plusieurs de nos invités. De l'avis de tous, l'événement fut un très grand succès, et les débats furent aussi animés que riches et de très haute rigueur scientifique. Je ne puis que vous inviter d'ailleurs à consulter les deux rapports de synthèse, en ligne sur le site du CEIM.

Depuis, nous avons tenu d'autres activités, dont un atelier sur le Brésil et l'Argentine à la fin novembre, et trois conférences internationales seront organisées au printemps : sur les relations canado-américaines en matière de sécurité (26 mars), sur la diversité culturelle (31 mars), et sur l'exploitation des ressources naturelles en situation de conflits (2 avril). Mentionnons également comme événements d'importance la table ronde sur l'élection présidentielle en Russie (11 mars) et les conférences spéciales données par les professeurs Christopher May, Geoffrey Underhill, Lorraine Eden, Maureen Molot, Philip Cerny et Nicola Phillips.

Ces activités témoignent du dynamisme de notre centre, mais, tout en s'inscrivant dans notre mandat, celles-ci, aussi réussies et stimulantes soient-elles, ne doivent pas pour autant nous détourner de notre premier objectif, soit celui de développer la recherche en commun et de façon interdisciplinaire sur les transformations en cours dans le domaine des affaires internationales. Plusieurs projets de recherche sont déjà en cours, et nous allons donner plus de place à leurs résultats dans le *Perspectives internationales*, de même qu'aux séminaires de recherche thématiques dans nos activités à venir. Comme vous le constaterez à la lecture, une large place est ainsi faite dans ce *Perspectives* au GRAMA, à ses recherches en cours, et à l'Afrique. Autres nouvelles d'importance, Dorval Brunelle a été élu comme directeur de l'Observatoire des Amériques et notre collègue Gilbert Gagné est devenu le nouveau directeur du GRIC.

Bref, le CEIM continue de se renforcer et de se consolider comme centre d'excellence dans la recherche. Toutefois, c'est sur une note extrêmement triste que je me dois de conclure ce mot du directeur. Une très grande dame nous a quittés début janvier : Katia Boustany. Professeure et chercheuse d'une très grande envergure intellectuelle, exigeante, passionnée et travailleuse infatigable, elle fut aussi une « amie fidèle, généreuse et attentive », pour reprendre les mots de François Crépeau qui lui rend hommage, quelqu'un qui, par son dévouement et son engagement, aura été une voix forte de notre communauté universitaire et un modèle d'exemplarité.



Dans ce numéro

1 Mot du directeur

2 In memoriam Katia Boustany

4 Le succès du NEPAD, un paradoxe

5 Réflexions sur la crise en Côte d'Ivoire

8 Industries extractives : un terrain contesté

10 Activités du CEIM

11 À surveiller

12 Regard sur Dan O'Meara

L'intellectuel et son engagement : l'analyse politique au service de l'action

In memoriam Katia Boustany

Katia nous a quitté. Le 6 janvier 2004, jour de l'Épiphanie, à Beyrouth, entourée de sa famille, après une longue lutte contre la maladie.

Elle était une voix forte du droit international au Québec et notre communauté universitaire perd trop tôt une de ses plus brillantes représentantes. Son parcours de juriste et d'universitaire est exemplaire. Rappelons-en quelques étapes.

Katia obtient un bac et une maîtrise en droit (1973) de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth. Partie à Paris avant le début de la guerre, elle y fait un DEA de droit international public (1975) et un DEA de

droit international de l'énergie (1977), à une époque où, quelques années à peine après le premier choc pétrolier et dans la foulée du «nouvel ordre économique international», la question énergétique est chaude et controversée. Elle entreprend en 1984

une thèse de doctorat d'État qu'elle soutient brillamment en 1988, obtenant les félicitations du jury. Cette thèse, faite sous la direction du professeur Philippe Manin, porte sur la guerre civile libanaise et le maintien de la paix, et une partie en est publiée aux éditions Bruylant en 1994.

Ces années d'études sont aussi des années de travail professionnel acharné dans des conditions difficiles, marquées par la guerre dans son pays et donc par l'exil. Elle est auxiliaire d'enseignement du Professeur Antoine Kheir à l'Université Saint-Joseph, entre ses deux DEA à Paris. Elle est ensuite auxiliaire d'enseignement du Professeur Alain Pellet à l'Université de Paris-Nord après

son second DEA. Elle entre au cabinet *Saadé & Saadé* de Beyrouth et sera leur représentante en France de 1978 à 1981, puis à Chypre en 1985-1986, puis au Canada après 1992, travaillant sur des dossiers de droit commercial international. Elle est également juriste chez *Total - Compagnie française des pétroles* en 1981-1982, puis travaille en 1982 dans un cabinet d'avocats et une banque d'affaires d'Abu Dhabi dans les Émirats Arabes Unis, avant de passer l'année 1983 à l'*Organisation internationale du travail* à Genève. Elle est encore en 1986-1987 juriste chez *McCarthy Tétrault*, après son arrivée à Montréal, juste avant la soutenance de sa thèse et son embauche comme professeur de droit

international à l'UQAM en 1988. Plus récemment, elle passa deux ans (1998-2000) à l'*Agence internationale de l'énergie atomique* à Vienne (Autriche), à travailler sur l'assistance législative aux États membres, y produisant un nombre impressionnant de rapports d'expert.

À l'UQAM, elle contribue grandement à constituer une équipe d'internationalistes au Département des sciences juridiques, où elle est une des cofondatrices du *Centre d'études sur le droit international et la mondialisation* (CEDIM) en 1995. Elle participe à la vie du département devenant Directrice du module (vice-doyenne aux études de premier cycle) entre 1992 et 1995 : au cours de ce mandat, elle mène la «bataille des équivalences» allant plaider jusqu'en Cour d'appel du Québec. Elle anime la vie scientifique en étant, en 1996-1998, directrice du *GRID - Centre de recherche en droit, science et société*. Elle s'implique dans la vie des internationalistes québécois



en étant présidente de la *Société québécoise de droit international* entre 1996 et 1998, après en avoir été vice-présidente durant six ans, et en étant membre du CA du *Conseil canadien du droit international*. Elle est une fidèle collaboratrice de la *Revue québécoise de droit international*.

Conférencière appréciée, elle est invitée à enseigner à l'Université de Louvain-la-Neuve (1979), à l'Université libre de Bruxelles (1996), à l'Université de Montpellier (1997, 1998, 2000), à l'Université de Paris I (1996, 1999), à l'Université d'Auvergne (1996), à l'Université de Paris XI - Faculté Jean Monnet (2000, 2001), ainsi qu'aux cours de formation du Comité international de la Croix-Rouge, à Lyon (1995, 1998) et à Spa (1996).

Elle est un pilier du concours de plaidoirie Jean-Pictet en droit international humanitaire, dont elle co-rédige le cas en 1995. Elle co-rédige aussi le cas du concours de plaidoirie Charles-Rousseau de droit international en 1999 et y encadre plusieurs

équipes successives de l'UQAM, avec grand succès. Elle participe encore activement à la fondation, à l'Université de Montpellier, de la première école de droit nucléaire francophone.

Elle obtient de nombreuses subventions et publie beaucoup. Tout récemment encore, paraissait un ouvrage collectif sur le génocide dont elle co-assura la publication dans des circonstances difficiles.

Ce parcours complexe et diversifié montre l'envergure intellectuelle de Katia. Elle s'intéressait tout autant au droit international humanitaire qu'au droit nucléaire, aux fondements du droit international public qu'au droit international du travail, au droit international des affaires qu'à l'éclatement normatif issu de la mondialisation. Puits de savoir juridique, sa pensée était puissamment articulée autour d'un certain nombre d'idées claires, qu'elle savait exprimer avec finesse et assurance.

Travailleuse infatigable, elle était extrêmement exigeante à son propre endroit et ne supportait pas la médiocrité chez les autres, ce qui ne lui valut pas que des amitiés. Sévère envers ses étudiants, elle sut en conduire de nombreux à se dépasser comme ils n'auraient jamais pensé pouvoir le faire en droit international. Redoutable *debater* et incapable de supporter l'injustice, pour elle comme pour les autres, elle défendait ses idées avec conviction et énergie.

Elle avait été blessée du refus de la France de lui accorder la nationalité française, alors même qu'elle y avait trouvé refuge contre la guerre. Le Canada lui accorda l'accueil qu'elle espérait, mais ce fut pour elle un deuxième exil, plus éloigné encore des douceurs du climat méditerranéen.

Amie fidèle, généreuse et attentive, elle était sensible aux souffrances tues et aux exils intérieurs de ceux qu'elle appréciait.

Animée d'une discrète mais profonde spiritualité, elle savait mettre les choses en perspective, prendre de la distance, et s'intéressait au devenir de la Chrétienté. Femme de goût, elle savait marquer les moments forts, offrant par exemple pain, vin et sel en signe de prospérité à venir lors d'un emménagement.

Grande amatrice de musique, qu'elle écoutait à tue tête tout en travaillant, elle avait pu, à Vienne, satisfaire son goût pour l'opéra. Férue de littérature, elle put partager avec certains un goût pour la poésie. Sa force et sa grâce, comme sa solitude et sa fragilité, nous ont marqué. Nous avons été compagnons de route et nous sommes nombreux à nous sentir diminués de sa disparition. Nous serons tout autant à perpétuer le souvenir de son énergie passionnée, de sa vive intelligence, de son engagement profond et de son amitié.

Le succès du NEPAD, un paradoxe

par Jean Coussy, Maître de conférence et chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales, Paris

Le NEPAD a, depuis plusieurs mois, un incontestable succès d'audience. Mais celui-ci est moins dû à la crédibilité du projet qu'à l'importance des évolutions africaines qu'il reflète.

La réalisation des projets du NEPAD est peu crédible

Les rédacteurs des textes fondateurs du NEPAD avaient une tâche difficile. Il leur était demandé de reprendre les objectifs panafricains qui étaient naguère associés à l'idéologie de programmation étatique (et interétatique) d'une économie auto-centrée du continent, mais d'en confier la réalisation à une croissance ouverte et à une gestion libérale. Cette reconversion ne pouvait que susciter des tensions idéologiques et politiques et parfois des incohérences logiques, ce qui a été amplifié par le parti pris d'optimisme de nombreux présentateurs.

Ainsi le scénario économique suppose un taux de croissance de 7%, soit plus que le double du taux tendanciel. Ce taux espéré est défini davantage en fonction des besoins (réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015) que des ressources disponibles. On en déduit la nécessité d'un taux d'investissement qui, selon les méthodes traditionnelles de mesure des besoins de financement extérieur, exigerait un flux annuel de 64 milliards \$ soit davantage que le total actuel (50 milliards \$) de l'APD à tous les pays en développement. Encore faudrait-il tenir compte de la fuite de capitaux (évalué par la Banque mondiale à 40% de l'épargne locale).

Le scénario politique est, lui, défini non pas par une analyse des dynamiques politiques africaines mais par l'affirmation que ces dynamiques vont s'inverser pour se conformer aux vœux des institutions internationales : rigueur financière, bonne gouvernance, démocratie, transparence, lutte contre la pauvreté et surveillance interafricaine mutuelle de la bonne exécution de ces réformes. L'avenir n'est donc pas défini par l'étude du présent mais par son refus, ce qui est une démarche proprement utopique qui peut motiver les acteurs mais crée des risques élevés de non-réalisation.

Enfin la crédibilité du NEPAD souffre de maladresses de présentation. La liste des pays chargés de veiller à la bonne gouvernance ou à la gestion de l'emploi a jeté des doutes sur le sérieux de l'entreprise. L'affirmation répétée que le NEPAD a pour but de ne plus dépendre de l'aide est démentie par le programme chiffré ci-dessus. Et si le NEPAD est certes formellement « une initiative africaine », le répéter trop souvent relève d'un discours de dénégation qui souligne, plus qu'il ne cache, les pressions extérieures.

Mais le NEPAD est devenu une référence obligée

La faible crédibilité du projet global n'a pourtant pas freiné son succès. Bien au contraire, ses ambiguïtés et même ses contradictions ont favorisé la multiplication des références au NEPAD. Les motivations sont variées : s'insérer à une action collective, se légitimer, ne pas être « démodé », respecter « la volonté des Africains », reformuler le discours des bailleurs de fonds.

Souvent les références au NEPAD ont donc principalement un but rhétorique : chaque acteur et chaque analyste cherche à faire admettre ses propres projets en adoptant le langage nouveau, simultanément libéral et panafricain. Cette rhétorique est parfois sincère mais parfois verbale. Elle donne néanmoins une impression de convergence entre des discours autrefois opposés, ce qui n'a pas fait peu pour la notoriété du NEPAD et pour lui donner une aura de succès, et parfois une présomption de scientificité.

Certaines références au NEPAD sont plus concrètes et concernent des actions précises proposées par le NEPAD : production conjointe de biens publics, infrastructures régionales, coopération entre Nord et Sud du Sahara, érosion des frontières linguistiques, acceptation du découpage régional défini par Addis Abeba, nouvelles

formes de partenariat public/privé, nouvelles formes de partenariat africains/non africains, accent sur les nouvelles techniques de communication, inventaire commun des ressources, positions communes dans les négociations avec l'extérieur... Cette acceptation ponctuelle de quelques recommandations du NEPAD ne signifie pas nécessairement une adhésion à son utopie macroéconomique et politique. Mais ceci n'est malheureusement pas toujours explicite. Parfois même, pour vaincre les objections à une décision, la référence au NEPAD est utilisée comme un argument d'autorité, ce qui laisse entendre que la pertinence de celui-ci est déjà démontrée. Ce faisant, on élargit l'hiatus entre le déficit de crédibilité du projet et son succès de notoriété.

«L'acceptation du NEPAD par de multiples acteurs et analystes de l'économie politique africaine n'a pas, jusqu'à présent, été suivie de résultats probants.»

Les résultats du NEPAD sont encore incertains

L'acceptation du NEPAD par de multiples acteurs et analystes de l'économie politique africaine n'a pas, jusqu'à présent, été suivie de résultats probants. L'unité africaine qu'on attendait d'une collaboration entre la nouvelle Union Africaine et le NEPAD souffre déjà des rivalités entre les deux leaders (Khadafi et Mbeki). Le NEPAD a avivé plus que réduit les tensions de l'Afrique Australe (entre Angola, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud). Il n'a pas, mais ne pouvait pas, réduire les conflits de l'Afrique Centrale. Il n'a pu s'opposer à la désintégration de régions existantes, notamment de la région ouest-africaine entraînée par la Côte d'Ivoire.

La crédibilité financière des leaders du NEPAD (notamment du Nigeria, de l'Algérie

et de l'Égypte) n'a guère été affectée. L'Afrique du Sud continue à être le seul pays attractif pour les capitaux (mais continue, elle-même, à pâtir des sorties de capitaux). La surveillance mutuelle des gouvernances reste peu pratiquée, sauf partiellement dans l'UEMOA. Les Chefs d'État se coalisent moins dans ce but que contre la surveillance externe par les bailleurs de fonds. Lors des réunions du Commonwealth qui ont préparé le NEPAD, Tony Blair avait affirmé que le test de la surveillance mutuelle serait une influence modératrice de l'Afrique du Sud sur le Zimbabwe. On sait que ce test a été négatif. C'est même la «mauvaise gouvernance» de Robert Mugabe qui a perturbé la gouvernance de Thabo Mbeki par la crainte d'une contagion des conflits fonciers. L'APD qui devait répondre à la

création du NEPAD a fait l'objet de multiples annonces, notamment à Monterrey et au G8 de Kananaskis. Mais, à l'exception possible de l'aide canadienne, peu de sommes semblent encore mobilisées. L'échéance importante prévue pour le financement est le G8 d'Évian mais son ordre du jour risque d'être modifié.

Note: «Cet article qui anticipait le peu d'empressement des bailleurs de fonds occidentaux s'est révélé très clairvoyant. Tandis que le NEPAD prévoit et a donné lieu à un système d'évaluation par les pairs pour assurer la conformité des politiques des dirigeants africains face à leurs engagements contenus dans le document, rien de la sorte concernant les promesses faites à Kananaskis par les pays membres du G8

n'est prévu pour faciliter la mise en oeuvre du document. De fait, on se retrouve dans une situation d'attente par rapport aux engagements des leaders occidentaux. Pire, la tiédeur manifestée à Évian par les membres du G8 en juin 2003 devant leurs engagements envers l'Afrique annoncés à peine un an plus tôt, tandis que des ressources en quantités inimaginables étaient mobilisées rapidement pour l'Iraq, porte à penser que l'expérience du NEPAD risque de briller comme illustration de «réciprocité à sens unique» plutôt que de nouveau partenariat permettant aux peuples africains de prendre eux-mêmes leur destin en main.»

Version complète sur www.ceim.uqam.ca

Réflexions sur la crise en Côte d'Ivoire

par Bonnie Campbell, Directrice du Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA)

«Au Moyen Âge déjà, quand les gens étaient convaincus qu'il y avait des sorcières, il les cherchaient et les trouvaient.»¹

Lorsque l'on aborde les crises en Afrique, l'accent est souvent mis sur des facteurs, agents et phénomènes problématiques internes – les rebelles, les bandits, les guerres dites intra étatiques, les clivages ethniques. Représentant une lecture qui renvoie à des éléments bien réels, et parfois fort utiles, l'élément perturbateur est nommé et trop souvent le tour est joué – disparaît alors la nécessité de s'interroger sur l'environnement politique et économique plus vaste.

«Bien que les dimensions politiques, identitaires et militaires de la crise soient les aspects les plus visibles, le déroulement des événements en Côte d'Ivoire peut aussi être vu comme le résultat d'une crise sociale et économique très profonde qui, à beaucoup d'égards, était prévisible et qui pourrait mener à des situations similaires ailleurs en Afrique.»

La situation de violence en Côte d'Ivoire qui secoue le pays depuis le coup d'État de décembre 1999 est l'expression d'un ensemble complexe de facteurs qui peuvent être analysés à différents niveaux et à partir de perspectives complémentaires. Bien que les dimensions politiques, identitaires et militaires de la crise soient les aspects les plus visibles, le déroulement des événements en Côte d'Ivoire peut aussi être vu comme le résultat d'une crise sociale et économique très profonde qui, à beaucoup d'égards, était prévisible et qui

pourrait mener à des situations similaires ailleurs en Afrique.

Il importe de reconnaître l'importance des liens qui existent entre d'une part, la crise politique et militaire et le re-façonnement des espaces politiques et, d'autres part, la manière dont les réformes économiques furent introduites au cours des vingt dernières années en Côte d'Ivoire. Cette mise en perspective permet de saisir les implications des mesures de libéralisation économique et des réformes institutionnelles sur les



modes de régulation sociale et politique² existants et la redéfinition des pratiques et des espaces politiques. L'échec des programmes d'ajustement structurel a donné lieu à l'introduction de réformes institutionnelles appliquées durant les années 90. Plutôt que de chercher à remédier au caractère standard, incomplet et inadéquat des mesures de libéralisation, les mesures préconisées à partir des années 90 chercheront plutôt à faire plier les institutions locales pour mieux ancrer et légitimer les réformes économiques standards et

inadaptées. Comment? En traitant les processus et enjeux politiques et sociaux comme s'il s'agissait avant tout de procédures essentiellement « techniques » qui relevaient de la bonne gestion administrative.

Le résultat sera de contribuer à la « dépolitisation » des processus politiques³. Ainsi, les choix de stratégies qui découlent d'une certaine rationalité financière et qui ne seraient pas « efficaces », ne seraient pas considérés comme « légitimes » et donc finançables. Ceci a comme conséquence de nier la légitimité à toute une série d'objectifs politiques – notamment ceux qui visent une plus grande redistribution sociale et à garantir l'accès à des services sociaux de base : l'eau, l'électricité, l'éducation et la santé, etc. Ces objectifs sont pourtant particulièrement cruciaux en période de transition politique où il est important de promouvoir une plus grande cohésion sociale⁴ ou, pour reprendre la phrase d'Abdoulaye Bathily, de « réinventer des principes intégrateurs »⁵. En d'autres termes, la manière dont les réformes ont été introduites a conditionné la façon dont les stratégies politiques pouvaient être formulées – l'espace ouvert pour la redéfinition, la réinvention des options – ou si vous voulez : le champ du politique – du possible.

Breve mise en perspective

En remontant aux années 60-70, il est intéressant de rappeler que bien qu'il y ait eu de nombreux écrits sur le « miracle de croissance » ivoirien, rares sont les études qui cherchaient à scruter les conditions sur lesquelles reposait cette croissance.

En adoptant une perspective de longue durée, il est important de revenir sur les années 60-70 non pas pour nier la « croissance », mais pour suggérer l'importance de scruter de plus près les conditions sur lesquelles reposait la « stabilité politique » de l'époque – et les contradictions sous-jacentes à cette croissance et stabilité.

Rares sont les études de l'époque qui ont pointé certaines des contradictions sous-jacentes à la croissance de l'économie ivoirienne de cette période et à ces limites éventuelles. Une exception intéressante à cet égard, fut le rapport commandité par la Banque mondiale⁶ (1978) qui attirera l'attention sur les taux de croissance déclinant au début des années 70 et à certaines contraintes du modèle qu'elle

identifia comme des « Up coming constraints » et à partir desquelles le rapport recommandait : « The Need for Policy Change ».

Ce qui est particulièrement frappant, c'est de voir à quel point les différentes phases de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire n'ont pas réussi à aborder les causes à l'origine des déséquilibres structurels dont la crise fiscale de l'État et l'endettement ne furent que des manifestations. Aussi frappant est le fait que les PAS n'aient pas ciblé les problèmes identifiés par l'étude de 1978 commandée par la Banque mondiale – et notamment les inégalités croissantes entre régions, le poids de la dépendance sur des facteurs externes, l'importance des flux de capitaux vers l'étranger, la nécessité d'intensifier l'agriculture, de réinvestir dans le secteur des plantations, etc.

À bien des égards, loin d'apporter des éléments de solutions sur le plan économique, à l'érosion et à l'essoufflement du modèle et à un dépassement de ses « limites », la manière dont l'ajustement fut introduit aura contribué à aggraver la crise en contribuant à un accroissement spectaculaire de la pauvreté avec une chute dramatique du revenu moyen par tête – qui sera divisé par plus de deux entre 1980 et 2000. La gravité des conséquences sociales de l'ajustement a attiré l'attention des analystes – parfois bien tardivement – et les réponses apportées se montreront à peine suffisantes pour mitiger les conséquences sociales de ces programmes sans jamais questionner la conceptualisation des mesures qui étaient certainement, au moins en partie, responsables du déchirement du tissu social.

Notons qu'encore moins d'attention fut accordée aux dimensions politiques des ajustements structurels. Ceci surprend car dès les tous débuts, l'expérience d'ajustement en Côte d'Ivoire a été un processus éminemment politique dans la mesure où ce processus a conditionné les choix de stratégies ouvertes au pays, les moyens de leur mise en œuvre, notamment les échéances et la manière dont ont été introduites les politiques de libéralisation et de privatisation (dans ce dernier cas, mauvaise préparation, absence de mesures d'accompagnement, etc.). Ultimement, par l'intermédiaire de ces stratégies qui étaient et sont encore en grande partie prédéterminées par les institutions multi-

latérales de financement, le processus d'ajustement et de libéralisation a conditionné les possibilités de la prolongation ou de la redéfinition des modes de régulation sociale, politique et économique qui caractérisent le pays depuis plus de vingt ans.

Deux dimensions de cette période auront des implications particulièrement lourdes pour la période de transition politique qui suivra : 1. Une conséquence directe de la manière dont l'ajustement a été introduit sera de réduire et de saper les bases antérieures des modes de régulation et donc leur légitimité, sans pour autant introduire de nouveaux modes. 2. C'est certainement au moins en partie à cause de ce vide ou de l'absence de renouvellement des bases du pouvoir que l'introduction du multipartisme qui, du moins sur le plan formel, annonçait un élargissement de l'arène politique, se fera sans pouvoir pour autant augmenter de manière tangible le degré de « public scrutiny » ou « transparence » sur les processus politiques.

C'est donc en contexte de grave crise sociale que se fera la transition politique, contexte également dans lequel les réformes économiques proposées ont été incapables d'apporter des solutions aux déséquilibres de longue durée dont l'absence de gains de productivité dans le domaine agricole. Ce qu'il aurait fallu, c'est l'ouverture d'espaces politiques pour permettre l'émergence de débats et de mesures pour régler ces déséquilibres profonds. Mais la façon dont ont été parachutées les solutions de réforme a eu tendance à nier l'espace politique qu'il aurait fallu créer.⁷

Du multipartisme à la transition politique de 1999

C'est ainsi sur un arrière-fond de profonde crise sociale et structurelle – notamment rurale – non résolue – et de l'inadéquation des stratégies proposées/imposées, que sera introduit à partir de 1990 un système multipartis. Sans pouvoir entrer ici dans le détail de ces processus complexes qui ont été analysés ailleurs, notons que la libéralisation politique s'est faite en l'absence de clarification de la question de la citoyenneté et en absence également d'une réforme constitutionnelle permettant de clarifier des éléments essentiels comme « qui est éligible à la présidence »,

«qui avait le droit de vote». Ceci réduira d'autant plus la capacité du système multipartis de contribuer à développer un plus grand sens de connexion entre la population et le processus de prise de décision. Bien au contraire, ces deux enjeux (absence de clarification de la question cruciale de citoyenneté et d'éligibilité à la présidence) deviendront des instruments dans des stratégies électoralistes et partisans.

C'est contre cet arrière-fond de graves conséquences sociales et économiques liées au processus de l'ajustement, de subordination des enjeux de fond à des stratégies électoralistes et partisans et enfin, d'une désaffectation de la part de l'électorat concernant les processus politiques, qu'il faudrait ajouter deux autres éléments pour compléter le paysage politique ivoirien au moment de la transition politique suite au coup d'État de 1999. Il s'agit : 1) d'une «technicisation» croissante des approches aux enjeux sociaux et politiques du fait de la nature du processus de réformes, et 2) d'une instrumentalisation des clivages existants concernant l'identité à des fins politiques.

La mise de l'avant par les institutions de Bretton Woods d'une acceptation du politique comme synonyme de compétition électorale multipartite et d'une conception essentiellement fonctionnaliste et instrumentaliste de l'État mène à l'idée, particulièrement problématique en période de transition, que des changements organisationnels de nature technique amèneront une amélioration de l'efficacité et du bon fonctionnement du gouvernement. On comprend alors l'insistance mise sur la gestion du secteur public, sur la responsabilité, sur le cadre juridique du développement, sur l'information et la transparence qui sont reconnus comme les piliers de la «bonne gouvernance». Il s'agit là d'éléments certes importants, mais au-delà d'une telle perspective fonctionnaliste, les questions cruciales pour la Côte d'Ivoire restent pourtant : des réformes institutionnelles pour quoi faire ? En fonction de quel projet de société ? Décidé par qui ? En faveur de quels intérêts à la fois internes et externes ?

Mais ce n'est pas en ces termes que les enjeux sociaux et politiques en Côte d'Ivoire seront présentés. Le contexte particulier de la transition ivoirienne, à

l'intérieur d'un étau à la fois financier et politique, n'a pas été sans incidence sur l'évolution des processus politiques. En l'absence d'espaces de dialogue en termes de projets politiques, les contraintes économiques et financières et l'intransigeance des partenaires extérieurs semblent avoir contribué à l'émergence de nouvelles formes d'interventions étatiques plus autoritaires, justifiées par les impératifs d'une gestion stricte des ressources dans un contexte de crise.

À l'analyse de ces facteurs, ce qui frappe, c'est l'inadéquation de la nature des réformes économiques et sociales proposées par rapport aux défis du pays, car elles risquent de continuer à contraindre la Côte d'Ivoire à la reconduction sous une forme mise à jour de ses modes de régulation politique et sociale antérieures. Le «choix du statu quo» plutôt que celui de la refondation (avant comme depuis la crise de septembre 2002), du fait des contraintes économiques non résolues sous lesquelles ont été placés le pays, pourrait dès lors contribuer à perpétuer la dérive d'un modèle libéral basé sur un idéal qui tendait vers la participation et l'intégration vers un modèle autoritaire à logique technocratique, s'accommodant, voir confortant, des stratégies de division et d'exclusion.

Rien de ceci ne cherche à minimiser les résistances et les blocages internes au pays mais vise avant tout à attirer l'attention sur les contraintes externes – toujours présentes mais dont les dimensions politiques sont occultées derrière un langage techniciste, formulé avant tout en terme de bonne gestion administrative. L'identification de solutions politiques durables en Côte d'Ivoire repose aussi sur l'émergence de nouveaux compromis sociaux qui contribueraient au renforcement de la cohésion sociale du pays. Ceci suggère toute l'importance de réfléchir sur les lieux et les conditions permettant de relancer les débats sur ces enjeux et sur des stratégies susceptibles de garder ouverts les espaces politiques dont le rétrécissement est certainement un élément qui contribue à la possibilité d'instrumentalisation des clivages de la société.

Sans avoir su apporter de réponses aux déséquilibres de longue durée (gains de productivité dans l'agriculture notamment), le processus de réforme introduit depuis les années 80 semble avoir contribué à saper

les formes de médiations antérieures dans un contexte de restriction des espaces de débats. La focalisation sur les enjeux de «sécurité» à court terme, dans un contexte de crise comme celle qui caractérise la Côte d'Ivoire, et à partir de l'analyse de facteurs surtout internes – risque de pousser à la marge – et même «*off the table*» les enjeux clés de développement économique et social.

Ceci nous amène à conclure qu'il ne pourra y avoir de sécurité ni de «stabilité» à moyen et à long terme, sans résolution des graves crises sociales et rurales qui caractérisent la Côte d'Ivoire comme beaucoup d'autres pays africains d'ailleurs, et pour lesquels des acteurs, instances et agences externes ont une large part de responsabilité. Et tant que les acteurs externes ne s'interrogent pas sur leurs politiques visant à permettre les conditions pour l'émergence de solutions équitables et durables – nous risquons de continuer à chercher des causes partielles et des acteurs «sorciers» comme au Moyen Âge et tenter de les neutraliser.

¹ Une mise en garde concernant la recherche d'armes de destruction massives de la part de M.Hans Blix, l'ex-chef des inspecteurs en désarmement de l'ONU. Cité dans *Le Devoir*, Montréal, le 19 septembre 2003, page A5.

² La notion de mode de régulation politique et économique cherche à mettre en évidence le rôle que l'État joue dans une économie post-coloniale basée sur la rente tirée de la production de cultures d'exportation, en tant que lieu et agent dans un schéma de redistribution sélective déconnecté de la sphère de production. Cette notion est proposée dans L. Gouffern, «Les limites d'un modèle. À propos d'État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire», *Politique africaine*, no. 6, mai 1982, pp.19-34

³ Bonnie Campbell, «La bonne gouvernance, une notion éminemment politique» dans *Les non-dits de la bonne gouvernance*, Karthala, Paris, 2001, pp.119-149.

⁴ Bonnie Campbell, «Governance, Institutional Reform and the State : International Financial Institutions and Political Transition in Africa» in *Review of African Political Economy*, Sheffield, U.K., vol. 28, no. 88, June 2001, pp. 155-176.

⁵ Intervention lors de la Conférence «Identification, sécurité et négociation de l'appartenance nationale en Afrique de l'Ouest : Réflexions sur la crise ivoirienne» organisée par la Nordic Africa Institute et CODESRIA, 15-16 mai, 2003. Dakar. Cet article est une version résumée de la contribution de Bonnie Campbell à cette conférence dont les actes seront co-publiés par CODESRIA et Karthala Paris.

⁶ Bastiaan A. den Tuinder, *Ivory Coast. The Challenge of Success. A World Bank Study*. The John Hopkins University Press, 1978. 445 pages.

⁷ Ce qui précède ne cherche pas à nier les responsabilités de la classe politique. Certains des intervenants à la Conférence «Identification, sécurité et négociation de l'appartenance nationale en Afrique de l'Ouest : Réflexions sur la crise ivoirienne» organisée par la Nordic Africa Institute et le CODESRIA tenue en mai, 2003 à Dakar soulignaient que certains dirigeants politiques démontraient beaucoup plus d'imagination pour se maintenir au pouvoir que pour penser des alternatives de développement. Ce que je cherche à faire ressortir concernant ce dernier point, c'est que le contexte n'y était pas du tout favorable.

Industries extractives : un terrain contesté

La Banque mondiale est invitée à revoir son implication dans le domaine des industries extractives

par Bonnie Campbell et Suzie Boulanger, respectivement Directrice et Coordonnatrice du Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA)

Depuis plusieurs années, les signaux d'alarme se multiplient concernant les conditions de mise en valeur dans le secteur extractif (minerais, charbon, gaz naturel et pétrole) dans les pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie : déversements accidentels de matières toxiques, confrontations violentes à la suite de relocalisations des populations affectées, déforestation... Ces effets négatifs s'ajoutent aux retombées souvent décevantes sur le plan économique et social pour les communautés locales et les aggravent – l'on pensera à l'absence de transformation locale, peu d'effets d'entraînement produits par ces secteurs trop enclavés, au nombre limité d'emplois créés localement...

Les causes et les responsabilités de ces situations et de ces dérapages sont multiples. Jusqu'à présent, les grandes institutions multilatérales activement impliquées dans le financement de ces projets, notamment le Groupe de la Banque mondiale (GBM), étaient restées muettes. Le silence vient d'être rompu. Et pour cause. Les accidents et les projets contestés qui risquent d'entraîner un climat de confrontation et de violence ne cessent de se multiplier. Notons par exemple, et pour n'en nommer que quelques-uns :

- l'implication de la Société internationale de financement du GBM dans le projet de Choropampa, exploitation de l'or dans les Andes péruviennes où il s'est produit un déversement de mercure en zone habitée en 2000 avec des effets désastreux sur la population et sur l'environnement qui se font encore sentir ;

- l'implication des Institutions de Bretton Woods dont les exigences de remboursement de la dette poussent l'Équateur à autoriser le déboisement de ses forêts tropicales menacées pour permettre l'extension de l'exploitation minière afin de respecter ses obligations financières;

- l'appui de la Banque mondiale au projet

très contesté du pipeline Tchad-Cameroun dont les nombreuses défaillances font craindre aux proches observateurs «un nouveau Ogoniland», comme cela s'est produit dans la région du Delta du Niger au Nigéria.

Depuis 1990, la Banque a fourni plus de 2,75 milliards\$ en prêts et en garanties pour des projets dans les activités extractives en Afrique. La Banque mondiale résumait ainsi sa stratégie dans ce secteur pour les pays africains : «que ce soit par l'assistance technique ou le financement de l'investissement, faciliter l'investissement privé, en contribuant à réduire pour l'investisseur privé le risque relié aux pays ou au projet» (Strategy for African Mining, 1992).

L'intervention du GBM a certainement réussi à encourager un investissement étranger important dans ce secteur, mais les résultats plus que mitigés pour les pays concernés – impacts sociaux et environnementaux négatifs et peu de retombées positives sur le plan économique pour les populations locales – ont aussi provoqué une sérieuse remise en question de son rôle. Devant les critiques de plus en plus nombreuses des projets auxquels participe financièrement le Groupe, le Président de la Banque mondiale a mis sur pied en juin 2000 un groupe d'experts pour répondre à la question suivante : *Est-ce que les projets dans le secteur des industries extractives sont compatibles avec les objectifs de développement durable et de réduction de la pauvreté du GBM ?* Après plus de deux ans de recherche et de consultations, le rapport attendu a été rendu public en décembre dernier. La réponse à la question est oui, mais à des conditions très précises qui, dans de nombreux cas, ne sont actuellement pas présentes. Bien qu'il soit impossible de résumer ce volumineux rapport, notons les trois conditions principales considérées comme préalables au soutien du GBM et qui cristallisent les préoccupations des auteurs :

1. une gouvernance publique et industrielle favorable aux pauvres, avec une planification et une gestion proactives destinées à optimiser la réduction de la pauvreté grâce au développement durable ;
2. de bien meilleures politiques sociales et environnementales ; et
3. le respect des droits de la personne.

Ces recommandations ainsi que d'autres explicitées dans le rapport sont bienvenues. Vont-elles au fond des choses? Quelles chances ont-elles d'être mises en œuvre? Voilà des questions qui seront au centre des préoccupations de recherche du GRAMA pour les prochaines années. Elles ont le mérite cependant, de ne pas minimiser l'ampleur des problèmes et de soulever certaines questions de fond.

Car malgré les apports financiers et les promesses des bailleurs de fonds aux pays riches en ressources naturelles, les retombées sont restées bien en deçà de ce qui aurait été nécessaire pour assurer l'atteinte des objectifs de développement économique, social et de protection de l'environnement. Ainsi, dans la mesure où le but poursuivi est de réaliser un développement économique durable, il importe, comme le propose le rapport, de savoir dans quelles conditions l'investissement étranger dans le secteur extractif peut véritablement contribuer à une réduction de la pauvreté comme le soutient la Banque mondiale.

Les premiers résultats de recherche du GRAMA¹, basés notamment sur l'étude de cas de cinq pays d'Afrique, s'insèrent directement dans les préoccupations que soulève le rapport mais attirent également l'attention sur la mise en place des cadres qui conditionnent les retombées des investissements. Ces travaux soulignent la nécessité de revoir de plus près la nature des réformes impliquant une dérégulation et une libéralisation toujours plus grande des cadres réglementaires et environnementaux dans le secteur minier, des

mesures de réforme que la Banque mondiale a elle-même proposées au cours des quinze dernières années.

Si les résultats des projets dans le secteur extractif ne sont pas toujours ceux auxquels on s'attendait, c'est notamment en raison du fait que le processus de réforme a engendré de profondes modifications dans les rôles, fonctions et capacités d'intervention des États concernés. Certes, des législations environnementales existent, mais les États n'ont le plus souvent ni les ressources financières ni les ressources humaines pour assurer leur surveillance, leur respect et les mesures de redressement en cas de violation. Certes, des codes miniers existent pour créer et stabiliser des cadres réglementaires fiscaux et juridiques propices aux investissements, mais les préoccupations de type «développemental» concernant la valeur retenue par le pays hôte et les modalités de son utilisation en vue de promouvoir un développement socialement équitable sont souvent restées tout à fait en marge, si ce n'est inexistantes.

Les travaux du GRAMA attirent l'attention sur un certain nombre d'implications des réformes justifiant la persistance de doutes quant à la capacité réelle d'un pays à faire respecter ses normes environnementales et poursuivre ses objectifs de développement, tout en effectuant une déréglementation et une libéralisation afin de rester compétitif et de respecter ses obligations auprès de l'OMC. Ainsi, la réponse aux problèmes qui caractérisent le secteur extractif ne doit pas seulement être recherchée au travers d'une meilleure gouvernance locale mais il faut également regarder du côté d'une bonne gouvernance «internationale» qui garantirait des prix équitables pour les ressources naturelles de ces pays, des règles internationales justes et l'assurance de pouvoir faire affaire avec des compagnies qui respectent les mêmes normes de responsabilité sociale et environnementale à l'étranger que dans leur pays d'origine.

Bien qu'il fut au-delà du mandat du groupe d'experts de l'EIR de revoir les rôles et fonctions des États, transformés par une quinzaine d'années de réformes qui ont certainement porté atteinte à leur capacité d'intervention en faveur des objectifs sociaux et économiques nationaux,

leur rapport est sans l'ombre d'un doute un pas dans la bonne direction. Il est intéressant de noter que même avant sa parution, le rapport de l'EIR avait déjà provoqué de vives pressions sur la Banque de la part de certains secteurs des industries extractives afin qu'elle laisse tomber certaines des recommandations les plus fortes. À l'inverse, bon nombre de milieux environnementalistes et de protection des droits de la personne se félicitent de l'inclusion dans le rapport de recommandations telles que celles :

- proposant un retrait immédiat de l'appui de la Banque pour des projets d'exploitation du charbon, et un retrait progressif dans les projets pétroliers d'ici 2008;
- un retrait de l'appui à des projets utilisant des technologies contribuant à la dégradation de l'environnement, etc.
- des compensations justes et généreuses des populations affectées par des projets du secteur extractif.

Cependant, les premières informations dont nous disposons, datant du début février 2004, suggèrent que la direction de la Banque mondiale serait très réticente concernant les recommandations les plus fortes de la EIR. Ceci revêt un intérêt particulier dans la conjoncture canadienne.

Le Canada s'est engagé à stimuler un développement durable et la réduction de la pauvreté par la promotion des investissements, notamment en Afrique dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) dans lequel le secteur des «industries extractives» occupe une place centrale. Dans ce but, le Canada a mis sur pied le Fonds canadien pour l'Afrique pour faciliter de nouveaux partenariats entre les entreprises canadiennes et africaines et notamment, «soutenir des programmes à grande échelle qui auront des effets considérables sur le développement durable de l'Afrique».

Les entreprises canadiennes occupent présentement une des premières places dans le développement des industries extractives en Afrique. Reste à voir comment la gestion de ces initiatives, et notamment celle du Fonds canadien pour l'Afrique, incorporera les recommandations du rapport de l'EIR.

La réponse – positive ou négative – comme les suites données au rapport lui-même par

la Banque mondiale auront des répercussions sur la qualité de vie de centaines de millions de personnes, et ceci pour des générations à venir.

¹ Ces travaux paraîtront sous peu sous la direction de Bonnie Campbell, *Les défis du développement, la réforme des codes miniers en Afrique et la responsabilité des entreprises*, Nordic Africa Institute, Uppsala, 2004 (en français et en anglais).

Enfants d'ici ou d'ailleurs

Fondé en 1997 par de jeunes étudiants de l'Université du Québec à Montréal, Eia est un organisme sans but lucratif (OSBL) canadien qui œuvre pour le développement culturel, éducatif et humain des enfants de la francophonie, et ce, grâce à la promotion du concept de sécurité humaine.

La mission internationale d'Eia consiste en l'envoi de stagiaires universitaires dans des écoles primaires du Canada durant quatre mois, suivi d'un séjour de cinq semaines en Afrique francophone pour un stage d'initiation à la coopération internationale en partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG) du milieu de l'éducation. L'objectif principal visé par le travail des stagiaires au sein d'Eia est d'amener les enfants d'aujourd'hui à réfléchir et à porter un regard critique sur leur culture et sur la culture d'un autre pays, dans une optique de rapprochement, de compréhension mutuelle et de solidarité. La sensibilisation est axée sur les thèmes de l'éducation interculturelle, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à la sécurité humaine et l'éveil au monde de la francophonie. La mission est réalisée chaque année par 20 étudiants universitaires provenant des programmes de science politique, d'éducation et de communication. Les stagiaires en éducation travaillent à la conception et à la réalisation des activités pédagogiques. Les stagiaires en communication travaillent à la conception et à la réalisation de documentaires éducatifs. Les stagiaires en science politique s'occupent de la préparation et de la tenue de forums sur les enfants et la sécurité humaine ayant lieu à l'étranger.

Activités CEIM 2004

Janvier

Séminaires du GRIC - Vendredi 30 janvier, 9h30-11h30, A-1715 : *Le Canada, un modèle original de concurrence propice au développement de l'innovation*, Eric Jasmin, chercheur au GRIC-ETIC

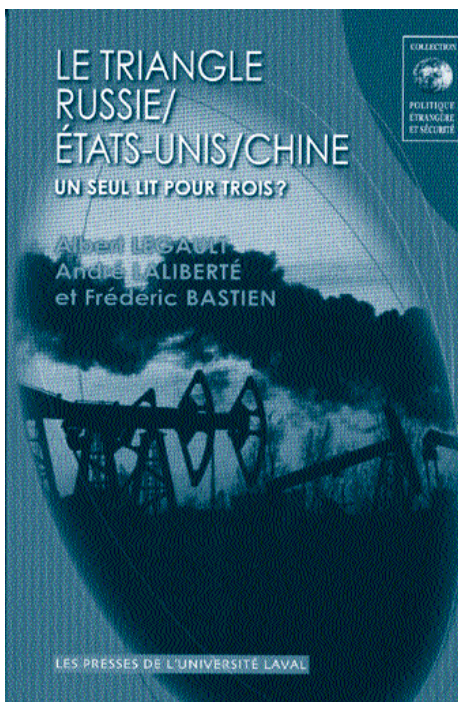
Février

Conférence CEDIM - Mardi 10 février, 12h30-14h00, Local W-2235 : *Le droit privé entre tigres et dragons : les transferts de droit en Chine*, Hélène Piquet

Conférence GRIC, Mardi 17 février, 12h30-14h00, Local A-3316 : *Intégrations régionales et mondialisation*, Jacques Tenier, IEP-Rennes, professeur associé en droit public

Conférence GRIC/Projet ETIC - Mercredi 25 février 14h00-17h00, A-1715 : *Monitoring the Information Society*, Georges Sciadas, Chef, Recherche et analyse sur la société de l'information, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada. Présidence : Pierre Giguère, Orbicom

Conférence du CEDIM - Mercredi 25 février, 12h30-14h00, Local W-2235 : *L'éducation aux droits humains au Brésil*, Marcelo Daher, chercheur invité, Coordonnateur des Observatoires des droits humains au Brésil



Séminaires du GRIC - Vendredi 27 février, 9h30-11h30, A-1715 : *Bénéfices de l'intégration nord-américaine: une approche par arbre d'induction*, Sylvie Béquet, Université Bishop's

Mars

Conférence CEIM - Jeudi 11 mars, 12h30-14h00, Local N-M510 : *Les élections présidentielles en Russie*, Jacques Lévesque, Michel Roche, David Mandel. Présidence : Alex MacLeod, Directeur du CEPES

Conférence GRIC - Mardi 16 mars, 12h30-14h00, Local A-1715 : *The deployment of Free and Open Source Software in developing countries: side-stepping the problems of TRIPs compliance*, Christopher May, University of the West of England

Conférence CEIM Jeudi 18 mars, 10h00-12h00, local A-1715 : *Basle II Capital Requirements and Developing Countries: A Political Economy Perspective*, Geoffrey Underhill, Chair of International Governance, Universiteit van Amsterdam. Présidence Christian Deblock, Directeur du CEIM

Conférences des Amériques - Jeudi 18 mars, 14h30-17h00, local A-1715 : *Competition for Investment in North America*, Lorraine Eden, Texas A&M School of Management, «Do Insiders Contribute More than Outsiders? Foreign Direct Investment within NAFTA», Maureen Molot, Professor, The Norman Paterson School of International Affairs, «Location Incentives: Or How Bidding Wars Have Challenged the Hegemony of the Automotive Insiders»

Conférence CEIM - Vendredi 19 mars, 11h00-13h00, Local A-1715 : *The Governmentalization of World Politics*, Philip Cerny, Professor, Department of Government, Manchester

Conférences des Amériques - Vendredi 19 mars, 14h00-16h00, Local A-1715 : *The Politics of Hegemony, the FTAA and the New Political Economy of the Americas*, Nicola Phillips, Dept of Government, Manchester.

Conférence du CEPES - Mercredi 24 mars, 12h30-14h00, Local R-M110 : *L'Irak : un an plus tard*, Dan O'Meara, Stéphane Roussel, Albert Legault, Jocelyn Coulon. Présidence : Alex MacLeod, Directeur du CEPES

Participation du CEDIM au colloque de l'AECSD, Jeudi 25 mars : *Le droit du travail dans les organisations internationales*

Séminaires du GRIC - Vendredi 26 mars, 14h-16h, Local A-1715 : *Les mobilisations sociales sur le projet de ZLEA: état des lieux* Dorval Brunelle, Directeur de l'Observatoire des Amériques

Mercredi 31 mars 2004, 9h00-17h00, Hôtel HYATT, Salle Picardie : *La diversité culturelle: vers une convention internationale?*, Participants: Alain Ambrosi, Carrefour international de l'Internet citoyen, Georges Azzaria, Faculté de droit, Université Laval, Louise Beaudoin, Chercheure associée au CEIM. François de Bernard, GERM, Dorval Brunelle, Directeur de l'Observatoire des Amériques, Raphael Canet, Chaire Mondialisation Citoyenneté et Démocratie, Amaryll Chanady, Université de Montréal, René Coté, Centre d'études sur le droit international et la mondialisation, Pierre Curzi, Président, Union des Artistes, Gilbert Gagné, directeur du GRIC, Michèle Rioux, Directrice de recherche au CEIM, Pietro Sicuro, Francophonie.

Avril

Vendredi 2 avril, 16h30, Hôtel Hyatt, salle Auteuil : *Débat des écrivains : Imaginer les Amériques*, Participants : Alicia Borinsky, Georges Castera, Alberto Ruy Sanchez, Sergio Kokis, David Rieff, Amaryll Chanady. Animateur : Louis Jolicoeur.

Colloque GRAMA - 2 avril : *Exploitation des ressources naturelles en situation de conflits : responsabilités internationales et perspectives de solutions pour la République démocratique du Congo*. En collaboration avec la Table de concertation sur les droits humains au Congo/Kinshasa

Conférence CEDIM - Mercredi 14 avril 2004 : *Jihad and humanitarian law*, Pr. Zawati, de la Bishop's University

Séminaires du GRIC - Vendredi 16 avril, 9h30-11h30, A-1715 : *Les télécommunications à l'heure des régionalismes*, Christophe Peyron, chercheur au GRIC-ETIC

Séminaires du GRIC - Vendredi 23 avril, 9h30-11h30, A-1715 : *L'investissement américain : aspects économiques et juridiques*, Christian Deblock, directeur du CEIM et Gilbert Gagné, directeur du GRIC

Chercheurs

Yves Bélanger, Katia Boustany^H, Dorval Brunelle, Bonnie Campbell, Claude-Yves Charron, René Côté, François Crépeau, Christian Deblock, Olivier Delas, Philippe Fortin, Gilbert Gagné, Daniel Holly, André Laliberté, Lucie Lamarche, Georges A. LeBel, Albert Legault, Lucie Lemonde, Philippe Le Prestre, Peter Leuprecht, Jacques Lévesque, Alex Macleod, Daniel Mockle, Dan O'Meara, Pierre Ostiguy, Michèle Rioux, Norin Ripsman, Stéphane Roussel, Marco Sassoli, William Schabas, Julian Schofield, Peter J. Stoett.

Chercheurs associés

Louise Beaudoin, Charles-Philippe David, Pierre-Paul Proulx

Coordonnées

CEIM

Faculté de science politique et de droit
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succ. Centre-ville,
Montréal (Québec), H3C 3P8
Tel. : (514) 987-3000, ext. 3910
<http://www.ceim.uqam.ca>

Coordonnateurs des unités du CEIM

- Michèle Rioux, directrice de recherche du CEIM et coordonnatrice du GRIC, rioux.michele@uqam.ca
- Aurélie Arnaud, coordonnatrice du CEDIM, cedim@uqam.ca
- Mélanie Pouliot, coordonnatrice du CEPES, cepess@uqam.ca
- Suzie Boulanger, coordonnatrice du GRAMA, grama@er.uqam.ca

Coordonnateur du CEIM

Christophe Peyron

Coordonnateur adjoint du CEIM

Justin Massie

Responsable de PERSPECTIVES

Michèle Rioux, Justin Massie

Graphisme Lydie Revez

À surveiller

A surveiller en avril !

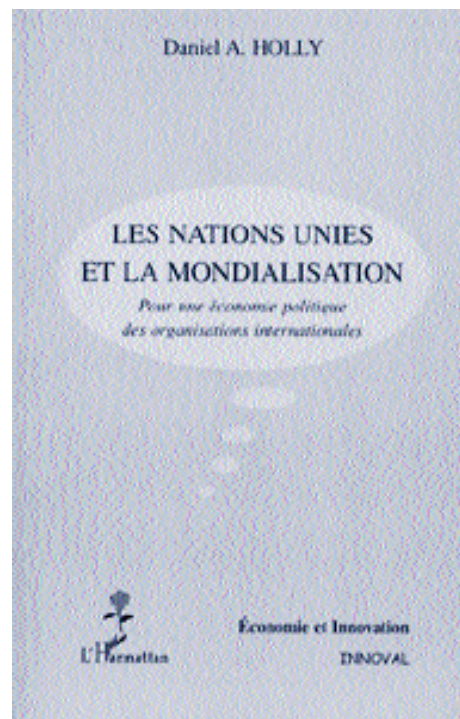
Atelier du CEIM sur le thème *Démocratie et Communications*. Un nouveau site : Le site du CEIM sera complètement relooké prochainement.

Projet Euromed/ZLEA

En octobre 2002, le GRIC a lancé un projet de recherche en collaboration avec le groupe EMMA-RINOS en France. Les deux groupes s'emploieront, dans un premier temps, à une analyse fouillée de deux projets de régionalisme, soit la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) et le Partenariat euro-méditerranéen (le GRIC se penchera sur l'étude de la ZLÉA et EMMA-RINOS sur le Partenariat euro-méditerranéen). Ces recherches seront effectuées en parallèle selon trois axes de recherche :

- 1) commerce et investissement,
- 2) sécurité et migration
- 3) démocratie et gouvernance.

Les résultats des recherches effectuées sont diffusés au cours de colloques annuels où se retrouvent les chercheurs impliqués dans le projet (Montréal, octobre 2002; Paris, mai

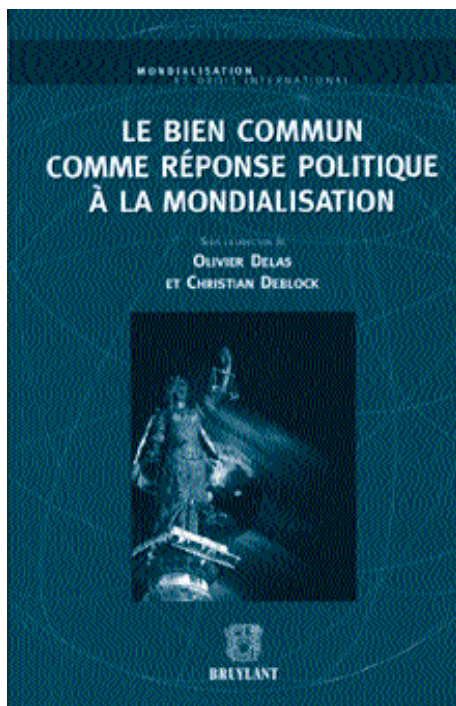


2003; Madrid, juin 2004). C'est au cours de la deuxième phase du projet que seront posés les jalons théoriques. Pour plus de détails, visitez le site d'EMMA-RINOS (www.emmarinos.net/) et le site du GRIC sur les économies de petite taille (www.unites.uqam.ca/gric/).

Automne-Hiver 2004-2005

L'an prochain, le CEIM prévoit trois grandes activités. La première, en octobre 2004, est un atelier d'une journée sur la gestion des crises financières. La deuxième, en novembre 2004, est un colloque de deux jours sur le thème Mondialisation et Inégalité. La troisième, en mars 2005, abordera les enjeux sécuritaires à l'ère des régionalismes.

Le CEIM lancera également de nouveaux programmes de recherches, notamment sur les questions de l'avenir des institutions internationales, sur l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie ainsi que sur la diversité culturelle. Nous vous invitons à consulter notre site pour suivre ces développements.



Regard sur Dan O'Meara

L'intellectuel et son engagement : l'analyse politique au service de l'action

par Alexandra Ricard-Guay

On ne peut ignorer le parcours de Dan O'Meara et son expérience en tant que militant dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud pour saisir ce qui l'anime en tant que professeur et chercheur. L'histoire politique du pays a profondément façonné sa façon d'analyser la politique et de penser les relations internationales.

À l'évocation de ce pays au lourd passé, sa mémoire déferle un flot de moments historiques, au sein desquels l'histoire du pays et son histoire personnelle s'entremêlent. L'engagement de l'intellectuel n'est pas pour lui qu'une idée vague ; il est ancré dans l'action militante. Il faut comprendre pour agir. Militantisme, études et recherches ont fait partie d'un même combat contre l'apartheid.

Il débute ses études universitaires à Johannesburg, dans la frénésie de la fin des années 1960. Seulement, dans le contexte politique d'apartheid et de censure, l'accès aux écrits des résistants noirs et des prisonniers politiques est interdit. La haine anime davantage les militants que le désir de compréhension. Tout est noir ou blanc. Un immense vide intellectuel prévaut.

Dan O'Meara poursuivra ses études à l'Université de Sussex en Angleterre. Paradoxalement, c'est dans ce pays qu'il découvrira un visage encore inconnu de l'Afrique du Sud. Il a accès à une littérature sur des événements ayant marqué l'histoire sud-africaine. Une effervescence intellectuelle l'amène à découvrir l'histoire de son pays, à combler l'absence d'analyse sur le contexte d'apartheid et à comprendre afin de mieux organiser le changement. Sa vision du travail d'intellectuel en sera à jamais marquée : la capacité d'analyser est intimement liée aux possibilités d'organiser les forces de changement. Son choix professionnel est alors inséparable de son expérience politique : le politicologue est un instrument de changement.

Un poste lui est offert en Afrique du Sud, mais les conditions très difficiles que subissent les intellectuels sud-africains à l'époque l'amènent à prendre une autre voie. En 1977, il accepte un poste dans une université de Tanzanie en tant que professeur d'histoire de l'Afrique du Sud et également en tant que membre de l'ANC. Quatre ans plus tard, il joint le Centre des études africaines de l'Université Eduardo Mondlane au Mozambique. Il arrive au Québec en décembre 1985. Il travaille en tant que directeur de recherche pour une ONG servant, entre autres, de centre d'information sur l'Afrique australe. Cela ne prend que quelque temps pour que le Département de science politique de l'UQAM l'invite à devenir professeur. Il acceptera cette offre et découvrira, outre

le français, des étudiants intéressés et avides de connaissances, dont il ne cesse de faire l'éloge encore aujourd'hui. Il sera également le directeur-fondateur du Consortium Canadien pour la recherche sur l'Afrique australe à l'Université McGill de 1992 à 1996.

Une nouvelle page d'histoire de l'Afrique du Sud le propulse à nouveau dans l'action politique, cette fois afin de consacrer par la voie électorale la fin de l'apartheid. L'élection de Nelson Mandela, en 1994, marque la victoire d'une lutte à laquelle il avait jusqu'alors consacré sa vie. Toutefois, l'ouverture de cette brèche d'espoir vers une société libérée de l'oppression et plus équitable pour tous se referme d'une façon imprévue. Le regard que Dan O'Meara porte sur l'avenir de l'Afrique du Sud est plutôt teinté de pessimisme. Une culture politique stalinienne, portée par l'actuel président Thabo Mbeki, a tronqué le débat public par la pensée unique - une pensée unique dont le projet est essentiellement " néolibéral ". Lorsqu'on lui demande ce qu'il pense du NEPAD, un projet issu de la fusion des projets de Wade et de Mbeki, il répond que cette initiative n'est que le prolongement de la politique sud-africaine et qu'elle est fondée sur une politique néolibérale qui est un désastre pour la population sud-africaine. Dans sa forme actuelle, ce projet, tout comme celui de l'Union africaine, est condamné à l'échec.

Si Dan O'Meara a pris un recul par rapport à son engagement militant, sa vision de

l'engagement de l'intellectuel l'anime toujours. La théorie ne se limite pas au simple empirisme. Il faut saisir les différentes façons de percevoir les événements. La question ontologique est fondamentale. Cette vision se reflète dans ses projets de recherche actuels. Un premier projet porte sur l'identité et la sécurité nationales britanniques depuis la prise du pouvoir de Tony Blair. Une publication sur ce sujet est à paraître sous peu. Le deuxième s'intéresse à la politique étrangère de l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid dans une perspective de reconstruction de l'identité nationale sud-africaine. Un troisième projet aborde plutôt la culture politique du gouvernement sud-africain de Thabo Mbeki. Le nombre de projets sur la table traduit sa passion insatiable pour la compréhension des processus politiques. Il a publié, en outre, plusieurs écrits, livres et articles spécialisés, sur la politique sud-africaine durant l'apartheid, dont *Forty Lost Years: The Apartheid State and the Politics of the National Party, 1948-1994* (1996).

Tout au long de sa carrière de professeur, Dan O'Meara aura marqué le parcours de nombreux étudiants. S'il dresse aujourd'hui un constat plutôt sombre d'une culture dans laquelle l'histoire perd sa valeur, une culture du fast food de l'information, je lui répondrai ceci. Il n'y a rien de mieux pour raviver la soif de connaissances chez les étudiants qu'un intellectuel qui sache transmettre sa passion, sa vision imprégnée par l'expérience politique de la théorie des relations internationales comme il le fait !

